

INFORMATIONS

LE COMPLEXE AQUATIQUE ROUVRE SES PORTES LE LUNDI 30 AOUT 2021

Horaires d'ouverture du 30/08 au 05/09

lundi et jeudi de 12h00 à 18h30

mardi mercredi vendredi de 14h00 à 18h30

samedi dimanche de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture à partir du 6 septembre

horaires habituels

HORAIRES		ESPACE AQUATIQUE & BALNÉO	
	Période SCOLAIRE	Petites Vacances (27/08 - 03/09)	ÉTÉ
Lun	12h00 - 14h00 16h30 - 19h30	12h00 - 18h30	12h00 - 19h00
Mar	19h30 - 22h30	14h00 - 18h30 19h30 - 22h30	14h00 - 18h30 19h30 - 22h30
Mer	12h00 - 17h00	14h00 - 18h30	14h00 - 19h00
Jeu	12h00 - 15h50 17h30 - 19h30	12h00 - 18h30	12h00 - 19h00
Ven	<i>Sœurs à thème pendant les fêtes de la semaine</i> 14h00 - 18h30	14h00 - 18h30	14h00 - 18h30
Sam	14h00 - 18h30	14h00 - 18h30	14h00 - 19h00
Dim	10h00 - 13h00 14h00 - 18h00	10h00 - 13h00 14h00 - 18h00	10h00 - 13h00 14h00 - 19h00

Démarrage de toutes les activités à partir du 6 septembre

ENFANTS

BAMBINEAU samedi à 10h00

MARMEAU mardi à 17h30 / mercredi à 17h00

ENFANTS DEBUTANTS mercredi à 11h00 (complet sur les autres créneaux)

ENFANTS EVOLUTION mercredi à 11h00

ENFANTS PERFECTIONNEMENT (niveau 1) mercredi à 15h00 (niveau 2) mercredi à 17h00

NATAD'EAU mercredi à 17h00 / vendredi à 17h30

AQUATRaining JUNIORS / CIS vendredi à 18h30

ADULTES

ADULTES DEBUTANTS lundi à 16h30

HORAIRES AQUASPORT (durée des cours : 45 minutes)

AQUAGYM lundi 10h00 et 18h30 (pendant le « tout public ») mardi 12h00 vendredi 16h30


AQUAPALMING mardi 18h30

AQUABIking mardi 11h00 et 13h00 et 18h30 mercredi 18h00 et 19h00 jeudi 18h30 (sur réservation: 8 vélos)

AQUAFITNESS vendredi 18h30

Seuls des cours d'AQUAGYM pendant les petites vacances scolaires et les vacances d'été sont donnés mais à des horaires différents.

PLANNING 2021 2022



Centre Aquatique du Périgord Nontronnais

Planning 2021-2022

Période SCOLAIRE



Communauté de Communes

	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
LUNDI	Scolaires	Aquagym	Scolaires	Ouverture au PUBLIC		Scolaires		Ouverture au PUBLIC					
MARDI	Location	Bike	Aquagym	Bike	Primaires			Marm'eau Enf Déb	A.PALM Bike	Ouverture au PUBLIC			
MERCREDI	ACM ALSH écoles nat	Enf Déb Déb Evolution	Ouverture au PUBLIC				ALSH	Perf 1	Déb Evolution	Marm'eau Nata'd'eau	Perf 2 Bike	Bike	
JEUDI	Location	Primaires	Ouverture au PUBLIC			Scolaires		Ouverture au PUBLIC			Enf Déb	Bike	
VENDREDI	Scolaires				Scolaires	Collège	Aquagym	Nata'd'eau Enf déb	Aqua Jun/CIS Aquafitness	Soirées à thème ponctuelles (sur réservation)			
SAMEDI	Bébés Nageurs					Ouverture au PUBLIC			Fermé 1 semaine en septembre 1 semaine en mars 24,25, 31 décembre 1er janvier et 1er mai				
DIMANCHE	Ouverture au PUBLIC						Ouverture au PUBLIC						
	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Réservés aux Ecoles, Collèges, Lycées							1,00 € pour fermer votre casier						
Ouverture au public													
<p>* évacuation 20 mn avant la fermeture</p> <p>* Les enfants de moins de 7 ans ou ne sachant pas nager doivent être accompagnés d'un adulte</p>													

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE + PIECE D IDENTITE POUR LES USAGERS ET ACCOMPAGNATEURS DE + DE 12 ANS POUR ACCEDER A L ETABLISSEMENT

pass COVID-19 sanitaire



UN CERTIFICAT DE VACCINATION
À condition de disposer d'un schéma vaccinal complet.

UN TEST NÉGATIF
RT-PCR ou antigénique de moins de 48h.

OU

UN CERTIFICAT DE RÉTABLISSMENT
de la Covid-19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Téléchargez l'application [TousAntiCovid](#)

 [GOUVERNEMENT.FR/PASS-SANITAIRE](https://gouvernement.fr/pass-sanitaire)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

Dans le but de réduire les risques de transmission de la Covid-19, l'accès à ce lieu nécessite la

PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT SANITAIRE

Certificat dans TousAntiCovid Carnet Certificat sur papier



OU



Préparez un **justificatif d'identité**, en complément du certificat sanitaire

La conformité du certificat sera vérifiée à l'**entrée** selon les règles sanitaires en vigueur. La vérification ne permet **ni d'avoir accès, ni de stocker** vos données médicales.

Nous vous souhaitons un bon évènement tout en continuant d'appliquer les gestes barrières !

 Conformément à la loi du 31 mai 2021, l'accès aux établissements, lieux et événements accueillant de grands rassemblements de personnes est soumis à la présentation du pass sanitaire. Dans le cadre du contrôle de ce pass, l'exploitant ou l'organisateur peut vous demander de justifier de votre identité. Le dispositif a été développé dans le respect de l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés concernant le respect des données personnelles. Retrouvez toutes les informations concernant le traitement des données du pass sanitaire sur la fiche de mentions RGPD.

#TousAntiCovid

